



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPISTAGE DES CANCERS : POUR QUI ET QUAND ?

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Pour les femmes :

- tous les 3 ans, de 25 à 30 ans
- tous les 5 ans, de 30 à 65 ans



CANCER DU SEIN

Pour les femmes :

tous les 2 ans, de 50 à 74 ans



CANCER COLORECTAL

Pour les femmes et les hommes :

tous les 2 ans, de 50 à 74 ans



En cas d'antécédents personnels ou familiaux,
parlez-en avec votre médecin.

Plus d'informations sur jefaismondepistage.fr